

File Sub: CF/EXD/SP/1989-0006A/Fr

Bouillon de Texte

Déclaration de la Table Ronde
sur
Les Enfants d'Aujourd'hui – Le Monde de Demain
“Le printemps de l'enfance”

Paris, France
29-31 March 1989

[avec Objectifs Communs de l'UNICEF et de l'OMS
pour le Développement Sanitaire de la Mere et de l'Enfant d'Ici l'An 2000 en annexe]



UNICEF Alternate Inventory Label



Rcf0006UVE

Item # CF/RAD/USAA/DB01/2002-00034

ExR/Code: CF/EXD/SP/1989-0006A/Fr

DRAFT Declaration by the Paris Round Table on Today's Child
Date Label Printed 18-Jan-2002

cover + 13pp + 6b

File Sub: CF/EXD/SP/1989-0006A/Fr

BROUILLON DE TEXTE
Attendant confirmation finale
par les participants

Declaration de la Table Ronde

sur

Les Enfants d'Aujourd'hui - Le Monde de Demain

"Le printemps de l'enfance"

Nous sommes venus à Paris en ce 200ème anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen pour examiner ensemble les possibilités que nous avons d'aller plus loin encore pour atteindre ce que nous appellerons les normes universelles de la civilisation : élargir à nos concitoyens les plus vulnérables - les enfants - l'accès aux droits fondamentaux de la condition humaine.

Nous qui participons à cette Table Ronde, venons des horizons et des situations les plus diverses dans notre société. Nous avons parmi nous des ministres et de hauts-fonctionnaires gouvernementaux, des universitaires et des psychologues de l'enfant, des fonctionnaires internationaux, des diplomates et des animateurs communautaires, des Premières Dames, et ... des parents. Mais le point essentiel, celui qui nous est le plus commun, c'est notre engagement et notre conviction que le monde de demain commence avec les enfants d'aujourd'hui.

Le quart de l'humanité le plus vulnérable

Les années 80 ont été l'ère d'une polarisation croissante au sein de l'économie mondiale - une croissance économique continue, pour certains pays; mais la stagnation, la récession et une dette croissante pour de nombreux autres. Il en résulte que les progrès considérables accomplis en faveur des enfants et par les enfants dans toutes les parties du monde dans les décennies qui ont suivi la Seconde Guerre Mondiale se sont ralentis, se sont interrompus ou ont même trop souvent régressé dans les années 80.

Ainsi, en Afrique, en Amérique Latine et dans certains pays d'Asie, la crise économique a engendré une crise humaine, d'autant plus grave qu'elle atteint surtout les enfants. Dans ces continents, un autre demi-million d'enfants sont en train de mourir tous les ans, du fait des défaillances des communautés internationales et nationales dans leur volonté de créer, mettre en oeuvre et soutenir des politiques capables d'endiguer la crise, de renverser le courant de la dette et de rétablir une croissance continue sur le long-terme.

Quant aux Etats-Unis et à certains pays d'Europe, leur longue période de croissance des années 80 n'a pas empêché le nombre des enfants en situation de pauvreté d'augmenter : alors même que le besoin s'en fait de plus en plus pressant, la couverture et le niveau des services publics ne cessent de se réduire.

Tous les jours, 40.000 enfants en bas âge continuent de mourir, et autant, qui auraient pu être épargnés à peu de frais, deviennent des infirmes.

Les besoins des enfants vont toujours au-delà de ceux qui peuvent être comptabilisés dans les statistiques. Autour de cette Table, nous avons vu défiler un cortège d'images, des images d'enfants qui souffrent : de la pauvreté - dans les pays riches comme dans les autres; des conflits - dans près de 50 pays du monde; de l'oppression - du fait des discriminations, du racisme, de la répression et des abus de toutes sortes; nous avons vu des enfants dans une terrible détresse affective; des enfants sans foyer, et des enfants des villes qui vivent seuls dans la rue; de très jeunes enfants dans la nécessité de travailler; et des enfants qui souffrent ... de l'excès d'abondance : des enfants sans but et sans passion; des enfants non-désirés; des enfants saisis dans la tourmente des désastres naturels; et, bien sûr, des millions d'enfants malades, handicapés, des enfants de minorités ou d'immigrés, ou encore des réfugiés. Mais aussi, heureusement, nous avons vu des images d'enfance heureuse, celle qui devrait être donnée à tous les enfants du monde, mais qui est hors de portée de multitudes d'entre eux.

Trop d'enfants sont en péril.

Nous devons dépasser là toute compassion "humanitaire", car dans ces terribles proportions, la mort, l'infirmité, la maladie qui frappent nos enfants, pèsent, dans le long-terme, d'un poids insoutenable sur la société, privant l'avenir de nos pays des ressources humaines les plus vigoureuses, les plus saines, les plus brillantes. "Le franc que nous dépensons aujourd'hui pour nos enfants," disait l'un des nôtres, "en épargnera 10 demain." Mais ce qui compte davantage, c'est le retour potentiel, pour demain, des investissements modestes d'aujourd'hui; ou, à contrario, le potentiel perdu des investissements non-accomplis.

Quand nous négligeons l'enfance, l'avenir est en péril.

Des chances sans précédent

Dans le même temps, nous n'ignorons pas que, potentiellement, les progrès historiquement les plus grands sont réellement à notre portée. C'est en effet au cours de cette même décennie si difficile des années 80, que de nouvelles technologies de protection de l'enfant et de nouvelles méthodes d'organisation ont, dans de nombreux pays, contribué à réduire, de façon spectaculaire, la morbidité et la mortalité infantiles. De nouveaux moyens de mobilisation sociale, de communication, d'éducation et de motivation des parents et des familles ont démontré que la connaissance des moyens de lutte contre les fléaux qui frappent l'enfant peut être portée jusque vers les

communautés les plus reculées, et ont prouvé partout la force de leur impact, dans les pays en développement ou industrialisés, sans distinction. Dans les pays riches comme dans les pays pauvres, à l'Est comme à l'Ouest, l'importance d'une nouvelle évaluation des besoins des enfants et l'incidence, à terme, des investissements qui sont réalisés, sans différer, en faveur des enfants, ont déjà été largement reconnus.

L'ère d'une réflexion et d'une approche nouvelles

Le monde entier s'engage aujourd'hui dans une ère de remise en cause des normes et des systèmes, des approches et des structures jusqu'ici universellement reconnus. La "pensée nouvelle" investit l'économie, les services sociaux, les processus politiques, ainsi que les relations inter-Etats. Des perspectives toutes neuves se dégagent aussi pour notre environnement, et l'on assiste à l'émergence d'un consensus mondial sur la nécessité d'ajuster nos structures aux besoins de l'environnement, et ce, dans l'immédiat de la prochaine décennie. Si nous sommes frappés de l'urgence d'une telle entreprise, c'est que nous prenons conscience, de plus en plus, de la fragilité de notre écologie et de notre atmosphère : celles-ci ne pourront perdurer que si notre société veille sur elles avec une vigilance sans faille.

Mais nous nous demandons pourquoi cette conscience de la nécessité d'une "protection spéciale" de la nature ne s'accompagne pas, d'ores et déjà d'une même conscience de la nécessité de protéger le plus vulnérable des être humains : l'enfant. Il est primordial que cette "pensée nouvelle" qui circule entre les nations et au sein des nations sache intégrer un principe fondamental des choses humaines : que toute société doit s'organiser autour des enfants. La "restructuration" doit inclure l'enfant dans ses priorités.

Dans toutes les parties du monde, les priorités de l'enfance doivent être mises en pensée et en action pour l'avenir. Les années 90 ne nous en offrent-elles pas une occasion particulière, alors que sont en train de se formuler les objectifs d'une Quatrième Décennie du Développement?

En Afrique et Amérique Latine, il nous faut trouver des moyens pour donner une plus grande place à la satisfaction des besoins des enfants, pour faire face à la crise de l'ajustement d'abord, et plus tard, pour tirer le meilleur avantage d'une conjoncture de reprise de la croissance économique. L'apartheid qui sévit en Afrique du Sud porte, à travers toute la région, la mort, la destruction et la dévastation de millions d'enfants : ceci doit prendre fin.

En Asie, où vit, dans la pauvreté absolue, environ la moitié de la population infantine du globe, nous devons trouver les moyens de donner plus de poids aux priorités de l'Enfant, dans le contexte de la croissance économique qui se dessine maintenant.

Dans les pays industriels, il s'agit de définir pour l'enfant de nouvelles priorités, afin d'endiguer la montée de la pauvreté là où on la perçoit, et de combattre toute une série de problèmes nouveaux qui menacent

les enfants - la drogue, les abus de toutes sortes, la grossesse de l'adolescente, l'absence de foyer, l'inadéquation des services sociaux aux besoins des mères qui travaillent, les faiblesses des autres systèmes de protection de l'enfance; enfin, la psychologie de la désespérance et de l'abandon.

Dans nombre de ces régions, les besoins sont évidents, pour lesquels nous avons à notre portée des solutions simples et peu coûteuses. La question alors n'est pas de savoir ce qu'il faut faire, mais de savoir s'il existe la volonté de faire, c'est-à-dire de prendre des mesures qui soient à la fois simples et peu coûteuses. Les 7.000 vies qui sont épargnées chaque jour du fait de la récente accélération des programmes pour la survie de l'enfant - tel le programme élargi de vaccination, l'incitation à un retour à l'allaitement maternel, la vulgarisation de la thérapie de réhydratation orale - pourraient, grâce à une volonté politique accrue, être doublées en deux ans, et doublées de nouveau dans les années 90.

Mais lorsqu'on en vient à d'autres cas, tel celui des enfants de la rue ou celui de la drogue, les solutions ne sont pas aussi claires, et sollicitent de notre part une réflexion.

Dans tous les cas, l'essentiel reste de mobiliser les esprits, de convaincre tous ceux qui sont concernés - dirigeants politiques et législateurs, organisations privées et groupements communautaires, parents et familles - de la nécessité d'un engagement plus poussé en faveur de la cause de l'enfance.

L'action en faveur des enfants dans les années 90

Les efforts de la Table Ronde se sont centrés sur le recours à quatre moyens spécifiques propres à structurer l'action en faveur des enfants au cours de la prochaine décennie : la mobilisation des dirigeants; la mobilisation par la communication; la création de normes légales universelles de protection de l'enfant, notamment par l'adoption de la future Convention sur les Droits de l'Enfant; et, dans les politiques d'ajustement et de développement, une sensibilité plus vive au "visage humain", pour les enfants en particulier. Ces quatre moyens devraient faire progresser nos desseins dans toutes les régions, tous les pays, toutes les communautés.

La mobilisation des dirigeants

Au cours de la dernière décennie, on a pu constater que, dans un bon nombre de pays, les dirigeants nationaux avaient pris des initiatives importantes pour la survie de l'enfant. Ceci nous a beaucoup aidés à faire progresser des actions essentielles pour les besoins des enfants et à réduire la mortalité infantile et enfantine, ce, en période de crise et de régression économiques. Nous sommes convaincus que l'engagement personnel des dirigeants nationaux est une condition préalable à la poursuite de programmes efficaces, continus, en faveur des enfants; cet engagement personnel est d'autant plus

facilement acquis que, selon l'opinion qui prévaut, agir est de bonne politique, ne pas agir de mauvaise politique...

Les dirigeants nationaux ont également manifestés leur engagement en faveur des enfants en prenant part à des forums multi-latéraux - de groupements régionaux en particulier, tels ceux qui se sont tenus en Asie, en Afrique, dans les Etats Arabes et en Amérique Centrale; et bilatéralement, entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques.

Dans cet ordre de choses, nous nous réjouissons de l'idée de réunir un Sommet Mondial de l'Enfance, qui soit représentatif. Nous nous joignons aux quelques vingt-quatre Chefs d'Etat ou de Gouvernement, ainsi qu'à d'autres responsables, aux spécialistes des moyens de communication, et autres, qui ont déjà manifesté publiquement le soutien qu'ils apporteraient à ce sommet. Comme le disait l'un de nos participants, "une question ne devient importante que si l'on voit s'y intéresser des personnes importantes..." Nous estimons que les responsables des nations doivent s'engager en faveur de la survie, de la protection et du développement de l'enfant, et que leur engagement puisse être perceptible par tous.

Un Sommet Mondial de l'Enfance permettrait : (1) de déterminer la priorité, le rythme et l'engagement voulus pour atteindre les objectifs réalistes et quantifiables de l'UNICEF et de l'OMS, objectifs centrés sur la survie et la santé de l'enfant, tels que figurant dans l'annexe à la Déclaration et dont la réalisation est "ciblée" dans les limites de la prochaine décennie; (2) de faire progresser la protection légale des enfants, étant donné que ce sommet serait l'occasion de faire avancer le projet de Convention sur les Droits de l'enfant; et (3) de faire valoir l'importance que l'on attache à la notion de "visage humain", dans le respect des enfants en particulier, dans la mise en oeuvre de toute politique d'ajustement et de développement au cours de la prochaine décennie.

Etant entendu qu'il n'est pas possible aux fonctionnaires d'un gouvernement de "faire appel" à ce même gouvernement, ceux d'entre nous qui ne le sont pas "faisons appel" aux dirigeants de nos nations, pour leur demander d'appuyer avec nous le projet d'un Sommet Mondial de l'Enfance; nous pensons, en particulier, à ceux des dirigeants qui, s'étant déjà signalés, dans l'exercice de leurs fonctions, par le rôle qu'ils entendaient jouer en faveur des enfants, prendraient maintenant l'initiative d'organiser ce Sommet dont nous plaidons qu'il soit tenu au cours de la présente année. Et le succès pratiquement assuré qu'il aurait, au nom des enfants, pourrait très bien être l'amorce d'une action collective ultérieure visant des problèmes mondiaux plus complexes.

L'on pourrait songer, en outre, à la possibilité de tenir, à d'autres niveaux de la société, des "Sommets pour les enfants" ou des "Sommets d'enfant" qui impliqueraient, outre les dirigeants politiques et gouvernementaux, les responsables de tous les secteurs : ce serait l'occasion de plaider efficacement pour l'adoption de plans d'action au niveau national,

et pour un engagement véritable en faveur de la cause des enfants. Au niveau de la province et de la communauté, les responsables pourraient jouer le même rôle, de même que les responsables de secteurs tels que la santé, l'éducation et les affaires sociales.

La mobilisation par la communication

Les mass media sont autre chose qu'un simple outil de communication. On constate, de plus en plus, que les media infléchissent les valeurs changeantes de la société. Elles ont contribué à l'évolution spectaculaire de la sensibilité vis-à-vis des désastres dans tous les points du globe. Nous nous souvenons tous des famines et autres désastres de l'ère qui a précédé la Deuxième Guerre Mondiale, avec les effets dramatiques qu'ils entraînaient, sans que quiconque soit effleuré par l'idée que les lointains gouvernements, ou la société en général, aient le devoir d'agir. Ainsi, le monde pouvait ignorer ces désastres, étant donné que le public dans son ensemble n'apprenait les choses que bien après la mort des victimes. Aujourd'hui, le caractère immédiat de la communication des nouvelles a mis fin à cette ignorance, et partant, à cette indifférence. Lors de la tragique sécheresse qui a frappé les pays d'Afrique, en 1984, le monde entier a répondu aussitôt que les images du camp Korem ont frappé l'écran de la télévision. L'impact des media est rarement neutre : il mobilise l'opinion publique, pour le meilleur ou pour le pire; et l'opinion publique mobilise les gouvernements.

Il nous faut parvenir à exploiter cet impact, de façon à couvrir non seulement les "urgences criantes" de la sécheresse et de la crise, mais aussi les "urgences silencieuses" qui coûtent la vie à des millions d'enfants tous les ans. Si le monde sait répondre à un tremblement de terre en Arménie, pourquoi ne sait-il pas répondre à ces morts quotidiennes, causées par les maladies diarrhéïques ou autres maladies évitables - l'équivalent d'un tremblement de terre en Arménie par jour? Si le monde sait répondre à l'urgence criante d'un désastre chimique de Bhopal, pourquoi ne sait-il pas répondre à ces urgences silencieuses et si facilement évitables qui se traduisent par l'équivalent de 13 Bhopals par jour? Les media, qui sont sur le fil des valeurs de la société, doivent parvenir à informer la société des tragédies quotidiennes de millions de vie d'enfants. Nous sommes convaincus qu'une société informée et motivée peut contribuer à atténuer ce scandale.

Mais rappelons aussi le rôle très positif que les media sont arrivés à jouer en apportant aux individus le savoir qui leur permet de protéger et d'améliorer leur propre vie. Ce sont les media qui ont transmis aux parents les connaissances nécessaires pour protéger leurs enfants, notamment la vaccination, la réhydratation orale, et toutes autres actions en faveur de la Survie de l'Enfant. Ce sont encore les media qui jouent aujourd'hui un rôle essentiel en instruisant de larges tranches de la population sur la façon de se protéger contre le SIDA, ou encore sur les dangers du tabac, de l'alcool, de la drogue... Il semble qu'ils sont appelés à jouer un rôle de plus en plus étendu - à la fois dans les pays en développement et dans les pays industrialisés - en tant que transmetteur d'un savoir garant de la vie. Nous ne pouvons qu'applaudir et encourager leur volonté d'assumer cette responsabilité.

Les normes légales universelles :
La Convention sur les Droits de l'Enfant

Il y a 200 ans, la France apportait au monde la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Il y a 30 ans, la jeune organisation des Nations Unies proclamait la Déclaration des Droits de l'Enfant, qui visait à préciser les droits de l'enfant précédemment proclamés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948. Cette année, il appartient à l'Assemblée Générale des Nations Unies d'adopter la Convention sur les Droits de l'Enfant, ce qui assurerait la codification de ces droits en loi internationale. Certes, la Loi ne saurait à elle seule changer la face du monde; mais la promulgation d'une loi juste peut fournir une nouvelle base d'action. Une Convention fixera résolument les normes internationales des devoirs de la société envers les enfants. Du fait que les Etats signataires devront également ajuster leurs lois nationales conformément à la Convention, l'adoption de ce Code apportera des bénéfices très larges aux enfants, en même temps qu'il fournira des défenseurs de la cause des enfants qui auront en mains un outil d'une extrême efficacité.

Nous avons à coeur de voir rapidement adoptée la Convention par l'Assemblée Générale de 1989, puis ratifiée; de voir les pays procéder sans délai à l'ajustement de leurs lois nationales avec les normes de la Convention - un processus qui, en fait, peut commencer dans l'immédiat par anticipation sur le projet, ainsi que l'a fait connaître la Commission des Nations Unies sur les Droits de l'Homme. Plus tôt sera réalisé l'ajustement des législations nationales, plus tôt la Convention ratifiée pourra entrer en vigueur.

Les Enfants d'Aujourd'hui = Le Monde de Demain

Jamais il n'y aura eu de telles possibilités d'accomplir autant, à si peu de frais, au bénéfice des enfants du monde : avenir de nos familles, avenir de nos nations. Les exigences de notre sens moral doivent aller de pair avec l'accroissement de notre capacité. La mort quotidienne inutile, la privation, l'exploitation de nos enfants doivent être mis au rang de l'esclavage, du colonialisme, du racisme et de l'apartheid parce qu'intolérables pour la civilisation du monde. Aujourd'hui, les enfants doivent être libres de l'oppression et de l'abandon, afin d'aborder le monde de demain en citoyens vigoureux, productifs.

Les Adultes d'Aujourd'hui = La Responsabilité d'Aujourd'hui

C'est conscients de l'honneur et du privilège de participer à cette Table Ronde que nous, participants, assumons la responsabilité de construire un monde où les enfants pourront survivre, vivre et grandir. Nous affirmons notre détermination et notre engagement personnel et collectif dans la bataille de la survie, de la protection et du développement de tous les enfants du monde.

Paris
31 mars 1989.

Liste des participants à la table ronde
les enfants d'aujourd'hui - le monde de demain
(les titres donnés n'ont de valeur qu'indicative)

M. Stanislas ADOTEVI
Directeur régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Mme Hoda BADRAN (Egypte)
Directrice du Conseil égyptien de l'enfance.

M. Francis BLANCHARD (France)
Directeur général honoraire du BIT.

Mme Margaret CATLEY CARLSON (Canada)
Présidente, Agence canadienne pour le développement international.

Mme Raquel Blandón de CEREZO, Première dame du Guatemala.
Présidente honoraire de la Fondation guatémaltèque.

Dr. Lincoln CHEN (Etats-Unis)
Professeur de santé internationale, Chaire Taro Takemi
Ecole de Santé Publique, Harvard.

M. Claude CHEYSSON (France)
Ancien Commissaire Européen et ancien Ministre.

M. Anwarul Karim CHOWDHURY (Bangladesh)
Directeur général, Ministère des Affaires Etrangères et ambassadeur.

Pr. Ihsan DOGRAMACI (Turquie)
Président de l'Association internationale de pédiatrie;
Président du Conseil de l'Education supérieure de Turquie.

Mme Hélène DORLHAC de BORNE (France)
Secrétaire d'Etat, chargée de la Famille
Ministre de la Solidarité, de la Santé et de la Protection Sociale.

Pr. Georges DUBY (France)
Professeur au Collège de France

Mme Georgina DUFOLX (France)
Chargée de mission auprès du Président de la République française.

M. James P. GRANT
Directeur général du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance.

M. Mahbub UL HAQ (Pakistan)
Sénateur; Ancien ministre.

M. Richard JOLLY
Directeur général adjoint chargé des programmes,
Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

M. Bernard KOUCHNER (France)
Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de l'action humanitaire

Pr. Serge LEOVICI (France)
Président de l'association mondiale de psychiatrie infantile.

Mme Anna MAKINDA (Tanzanie)
Ministre d'Etat, Bureau du Président.

M. Federico MAYOR ZARAGOZA
Directeur général de l'UNESCO.

Mgr. Luciano MENDES DE ALMEIDA (Brésil)
Archevêque de Mariana, Etat de Minas Gerais.
Secrétaire général de la conférence nationale des évêques brésiliens.

Pr. Fatima MERNISSI (Maroc)
Professeur de sociologie à l'université de Rabat et écrivain.

Pr. Sadako OGATA (Japon)
Recteur, Faculté des études internationales, Université Sophia, Tokyo

M. Ida OUMAROU
Secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA)

Mme Lisbeth PALME (Suède)
Présidente du Comité suédois pour l'UNICEF

M. l'Abbé PIERRE (France)
Fondateur et animateur de l'association Emmaüs

M. François REMY (France)
Président du Comité français pour l'UNICEF

M. Jean RIPERT (France)
Ancien Directeur général du Développement et de la Coopération internationale
aux Nations Unies.

Dr. Orlando RIZO ESPINOZA (Nicaragua)
Pédiatre; Parlementaire; Président de la commission de santé du parlement.

M. Soepardjo ROESTAM (Indonésie)
Ministre coordinateur des Affaires sociales, de la santé et de l'éducation

Pr. Pierre ROYER (France)
Président du conseil du Centre International de l'Enfance, Paris.

M. Joaquin RUIZ-GIMENEZ CORTES (Espagne)
Vice-Président de l'Institut international des droits de l'homme;
Président du Comité Espagnol pour l'UNICEF.

Mme Torild SKARD (Norvège)
Directeur général du département multilatéral,
Ministère royal de la coopération et du développement

M. Evgueni Pavlovitch VELIKHOV (URSS)
Vice-Président de l'Académie des Science d'URSS

M. Joseph C. WHEELER
Président du Comité d'assistance au développement,
Organisation de la coopération et du développement économique (OCDE).

Mme Marian WRIGHT EDELMAN (Etats-Unis)
Présidente, Fonds pour la Défense de l'Enfance, Washington D.C.

OBSERVATEURS ET RAPPORTEURS

Mme Dorritt ALOPÆUS (Suède)
Chef de Section, Ministère des Affaires Etrangères.

M. Paul AUDAT (France)
Directeur général du Comité Français pour l'UNICEF

M. Jean BROUSTE (France)
Diplomate; Directeur du Centre International de l'Enfance, Paris.

M. Jacques BUGNICOURT (France)
Secrétaire général, Environnement-Développement-Action, Tiers Monde,
Dakar, Sénégal.

M. Xavier DAUFRESNE de la CHEVALERIE (France)
Ambassadeur.

M. Djibril DIALLO
Administrateur principal des Relations extérieures de l'UNICEF.

Mme. Khadija HAQ (Pakistan)
Economiste

Mr. T.C. KAPOMA
Organisation de l'Unité Africaine, Addis Abeba.

M. Colin POWER

Directeur général adjoint de l'UNESCO pour l'éducation.

M. V. RAMALINGASWAMI

Conseiller spécial de la santé auprès du Directeur général de l'UNICEF

Mme. Kardinah SOEPARDJO ROESTAM (Indonésie)

Présidente de l'organisation féminine Dharma Wanita

M. Victor SOLER-SALA

Directeur associé, Division de l'Information et des Affaires Publiques,
UNICEF.

M. Michel SHOWER

Conseiller auprès du directeur général de l'UNICEF

M. Marco VIANELLO-CHIODO

Directeur général adjoint de l'UNICEF, chargé des Relations Extérieures

M. Glen WILLIAMS (Royaume-uni)

Journaliste et rapporteur

OBJECTIFS COMMUNS DE L'UNICEF ET DE L'OMS POUR LE DEVELOPPEMENT SANITAIRE
DE LA MERE ET DE L'ENFANT D'ICI L'AN 2000:

Ces objectifs ont été regroupés sous les rubriques suivantes :

1. Reduction de la mortalité

- 1.1. Réduire de 50% les taux de mortalité maternelle de l'année 1980.
- 1.2. Réduire d'au moins de moitié les taux de mortalité infantile de 1980 ou les ramener à 50 pour 1000 naissances vivantes, l'objectif retenu étant celui qui équivaldra à la réduction la plus importante.
- 1.3. Réduire d'au moins de moitié les taux de mortalité des moins de cinq ans de 1980 ou les ramener à 70 pour 1000 naissances vivantes, l'objectif retenu étant celui qui équivaldra à la réduction la plus importante.

2. Education et santé des femmes

- 2.1. Rendre l'enseignement primaire universel et assurer l'alphabétisation de 80% des femmes.
- 2.2. Faire en sorte que tous les couples aient accès aux renseignements et aux services nécessaires pour l'espacement des naissances.

3. Amélioration de la nutrition

- 3.1. Ramener à moins de 10% le taux de l'insuffisance pondérale à la naissance (2,5kg).
- 3.2. Permettre à toutes les femmes de nourrir exclusivement au sein leur enfant pendant quatre à six mois et de continuer à l'allaiter, en lui administrant des aliments de complément, jusqu'à la deuxième année et au-delà.
- 3.3. Eliminer les cas de malnutrition grave chez les enfants de moins de cinq ans et réduire de moitié les cas de malnutrition modérée.
- 3.4. Eliminer les troubles dus à la carence en iode.
- 3.5. Eliminer les cas de cécité et autres pathologies dues à l'avitaminose A.

4. Lutte contre les maladies de l'enfance.

- 4.1. Procéder à l'éradication mondiale de la poliomyélite.
- 4.2. Eliminer le tétanos du nouveau-né pour l'année 1995
- 4.3. Réduire de 95% les cas de rougeole mortels et de 90% les cas de rougeole pour 1995, par rapport aux taux observés avant la vaccination, ce qui constituera une étape majeure dans l'éradication totale de la rougeole à long terme.
- 4.4. Réduire de 70% les décès dus aux maladies diarrhéiques chez les enfants de moins de cinq ans et de 25% le taux d'incidence de la diarrhéiques.
- 4.5. Réduire de 25% les décès par maladies respiratoires aiguës chez les moins de cinq ans.

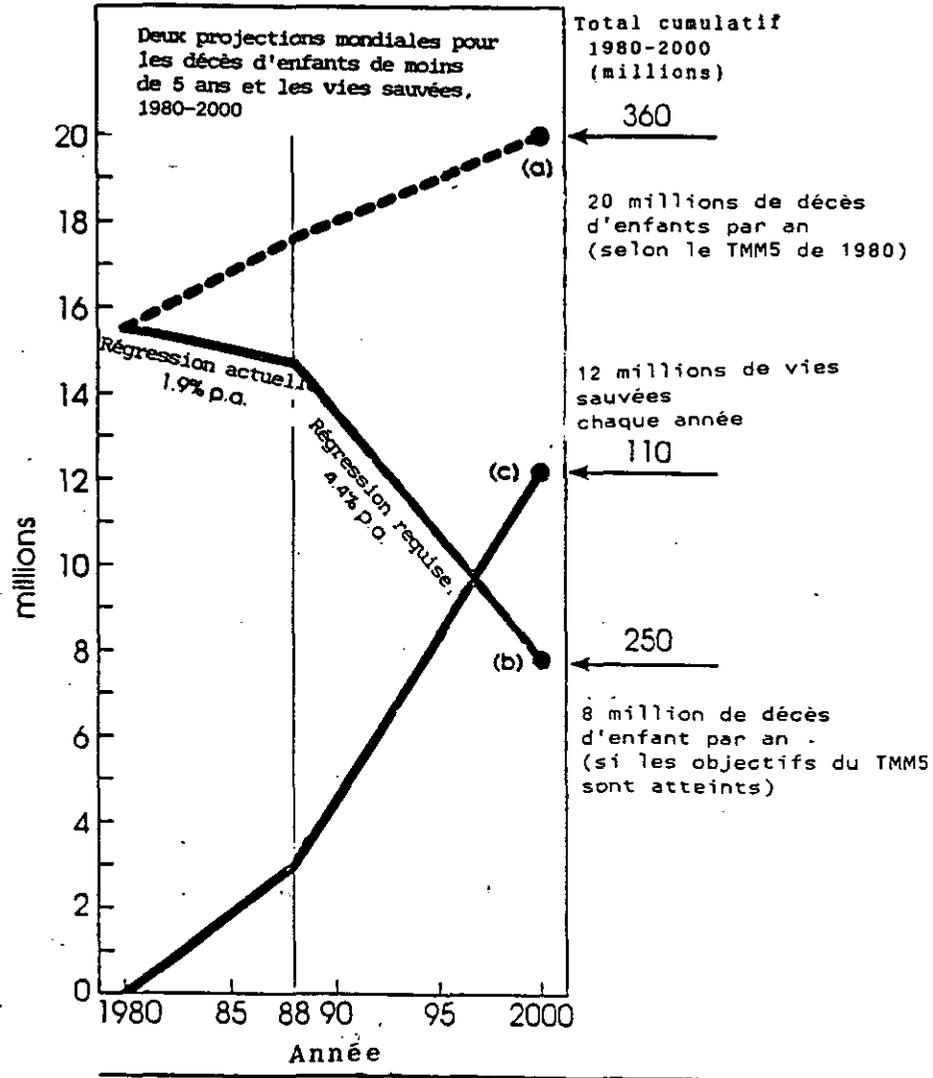
5. Contrôle de l'environnement

- 5.1 Assurer l'accès universel à de l'eau potable.
- 5.2. Assurer l'accès universel à des moyens hygiéniques d'évacuation des excréta.
- 5.3. Eliminer la dracunculose pour 1995.
- 5.4. Créer un environnement comportant moins de risques, plus hygiénique, en réduisant notamment de façon conséquente les risques de pollution par matières radioactive, chimiques et microbiologiques.

Objectifs réactualisés en Février 1989.

Sauver la vie des enfants. 1980-2000

Les deux premières courbes de ce graphique montrent deux évolutions possibles du nombre actuel de décès juvéniles de 1980 à 2000. La courbe inférieure représente la différence entre ces deux tendances et indique le nombre d'enfants qui pourraient être sauvés.



- (a)** Sans changement du taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans (TMM5)
- (b)** Le TMM5 évalué par la Division de la population de l'ONU, jusqu'en 1988. Au delà, on suppose que tous les pays feront des progrès suffisants pour atteindre l'objectif du TMM5 d'ici l'an 2000 (c'est-à-dire un TMM5 de 70 ou réduit de moitié par rapport au TMM5 de 1980, selon que l'un ou l'autre de ces résultats apparaît plus favorable)
- (c)** Nombre d'enfant sauvés chaque année si les objectifs du TMM5 sont atteints.

Source: UNICEF, sur la base des estimations de la Division de la population des Nations Unies.